



Conseil communal du Chenit

RAPPORT

de la Commission des Finances du Conseil communal

Objet : Préavis 13/2024 – Projet de mise en séparatif – Le Brassus – Crêt Meylan

***Au Conseil communal du CHENIT,
Madame la Présidente
Mesdames et Messieurs,***

La Commission des finances s'est réunie le mardi 17 septembre 2024 pour l'étude de ce préavis.

Etaient présents à cette occasion :

M. Pierre Olivier Capt	UDI, Président
M. Didier Vaucher de la Croix	UDI
M. Eric Rochat	Rose – Vert
M. Nicolas Guignard	Rose – Vert
M. Marc Ferrari	F3, rapporteur

Comme déjà mentionné dans les préavis 04/2024 et 05/2024, la CoFin est favorable dans l'esprit à ce genre de travaux. Ils sont en effet réalisés en parallèle à d'autres investissements prévus et permettent ainsi à la Municipalité de rattraper un certain retard pris dans ce domaine. Le plan des investissements 2024 mentionnait un montant de CHF 525'000.- pour les travaux de mise en séparatif et avec ce 3^e préavis le montant total des travaux s'élèvera à CHF 1'151'805.50.

La CoFin se réjouit de la contribution de **50% pour les riverains** qui décident de se raccorder en même temps que les travaux communaux. La discussion sur ce préavis est très claire et ne pose pas d'autres interrogations.

La commission remercie M. Bertrand Meylan, municipal pour sa disponibilité à répondre à nos différentes questions.

Arrivée au terme de l'étude du financement de ce préavis 13/2024, la Commission des Finances unanimes, vous invite, Mesdames, Messieurs à adopter les conclusions telles que présentées.

Au nom de la Commission des Finances

Marc Ferrari, rapporteur

Le Sentier, le 17 septembre 2024